

Arrêté fédéral
ouvrant des crédits d'engagement afférents à des bâtiments et
autres immeubles à l'usage de l'Entreprise des
postes, téléphones et télégraphes

(Du 10 décembre 1969)

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu le message du Conseil fédéral du 14 mai 1969¹⁾,

arrête:

Article premier

Les crédits d'engagement ci-après sont ouverts en faveur de l'Entreprise des postes, téléphones et télégraphes:

	Fr.
1. Garage des postes, téléphones et télégraphes à Brigue	3 650 000
2. Bâtiment des postes, téléphones et télégraphes à Genève Grand-Pré (agrandissement)	3 625 000
3. Bâtiment des postes, téléphones et télégraphes à Kirchberg (BE)	2 180 000
4. Bâtiment des télécommunications au Mont-Pèlerin	7 095 000
5. Bâtiment des postes à Muri (AG)	2 475 000
6. Achat d'un immeuble à Rüschtikon/Etzliberg	2 590 000
7. Garage des postes, téléphones et télégraphes à Saint-Moritz (agrandissement)	5 285 000
8. Bâtiment des postes, téléphones et télégraphes à Saint-Moritz 1 (agrandissement)	6 212 000
9. Bâtiment des postes avec station d'automobiles postales à Saas Fee	3 100 000

Art. 2

¹ Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, entre immédiatement en vigueur.

² Le Conseil fédéral est chargé de son exécution.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 10 décembre 1969

Le président, **Paul Torche**

Le secrétaire, **Savant**

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 1^{er} décembre 1969

Le président, **M. Eggenberger**

Le secrétaire, **Schmid**

Le Conseil fédéral arrête:

Publication de l'arrêté fédéral ci-dessus dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 10 décembre 1969

Par ordre du Conseil fédéral suisse:

Le chancelier de la Confédération,

Huber

**Arrêté fédéral ouvrant des crédits d'engagement afférents à des bâtiments et autres
immeubles à l'usage de l'Entreprise des postes, téléphones et télégraphes (Du 10 décembre
1969)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1970
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.01.1970
Date	
Data	
Seite	106-107
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 385

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.